



BRÈVES ÉCONOMIQUES

Amérique andine et plateau des Guyanes

Une publication du SER de Bogota

En collaboration avec les SE de Lima, de Caracas et de l'antenne du SER à Quito

Semaine du 24 octobre 2025

FOCUS : LE PEROU MISE SUR SON POTENTIEL DE PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE.	2
Bolivie	3
Rodrigo Paz Pereira est élu président et promet « le capitalisme pour tous ».	3
La Bolivie entre officiellement en récession après le rebasage du PIB.	3
Colombie	3
Les <i>remesas</i> en bonne voie de dépasser le record de 2024, malgré la future taxe étasunienne.	3
L'activité économique poursuit sa dynamique, malgré un ralentissement en août.	3
Le gouvernement présente un projet de décret pour fixer les prix de l'électricité en fonction des aléas climatiques.	4
D. Trump suspend l'aide bilatérale à la Colombie et menace d'augmenter les droits de douane.	4
En août, les importations continuent de croître, poussant à la hausse le déficit commercial.	5
Équateur	5
La réforme du code monétaire et financier modernise le système financier.	5
L'Équateur étend son dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent.	5
Guyana	5
Le Guyana atteint une production record de pétrole, à 740 000 bpj.	5
Pérou	6
L'emploi formel consolide sa croissance.	6
La dette publique pourrait atteindre 70 % du PIB dans dix ans.	6
Suriname	6
TotalÉnergies annonce que son projet au bloc 58 est avancé à 23 %.	6
Venezuela	6
Le Bolivar (VES) continue de se déprécier face au Dollar (USD).	6
Les exportations de charbon sont estimées à 10 millions de tonnes en 2025.	7

Focus : Le Pérou mise sur son potentiel de production d'énergie solaire.

Le Pérou est un acteur stratégique de la transition énergétique. D'une part, il abrite huit des 17 minéraux critiques essentiels pour la transition énergétique (cuivre, fer et perspectives de lithium). D'autre part, il dispose d'un vaste potentiel en ressources renouvelables (hydraulique, éolien, solaire...). Parmi ces ressources, le potentiel solaire reste encore sous-exploité, alors que le pays dispose du deuxième taux de rayonnement solaire le plus élevé au monde.

Le Pérou dispose ainsi d'un fort potentiel solaire insuffisamment exploité. Si plus de 50 % de l'électricité produite au Pérou provient de sources renouvelables, cette matrice est largement dominée par l'hydroélectricité, les énergies renouvelables non-conventionnelles (éolien et solaire) n'en représentant que 5 % à 10 %. Ainsi l'énergie solaire photovoltaïque ne représente que 2,1 % de la production. En 2025, la puissance des centrales solaires en opération est estimée à 1 613 MW, cette énergie étant produite par 17 centrales solaires réparties dans différentes régions du pays.

Pourtant, le potentiel solaire au Pérou est considérable, s'élevant à 937 GW, contre 70 GW pour l'hydraulique et 20 GW pour l'éolien. Ce potentiel se situe principalement dans le sud et le nord (Moquegua, Arequipa et Tacna au sud, Piura au nord).

Le cadre normatif évolue afin de favoriser le développement des énergies renouvelables. En janvier dernier, le Pérou a adopté un texte de loi supprimant les obstacles aux énergies renouvelables et autorise la signature de contrats PPA (*Power Purchase Agreement*, des accords à long terme de vente directe entre les producteurs et les utilisateurs) sans obligation de disposer d'une capacité de production de secours. Cette condition limitait l'accès à quelques grands consommateurs en capacité de financer une capacité de production de secours (grandes entreprises minières, notamment). En 2022, la mine *Condestable* a été la première à certifier l'utilisation d'une énergie 100 % renouvelable, après avoir signé un PPA avec *Statkraft Peru* pour 18 MW jusqu'en 2033.

Grâce à ces évolutions réglementaires, une augmentation considérable de la production d'électricité solaire photovoltaïque est attendue. Le ministre de l'Énergie et des Mines estime que le secteur pourrait attirer des investissements de 14 Md\$ dans de nouveaux projets de production d'énergie propre. Selon les chiffres du MINEM, la puissance des centrales solaires en opération pourrait atteindre un total de 2 250 MW d'ici 2026, soit quatre fois plus qu'en 2024 (476 MW). Les projets développés se concentrent dans les régions d'Arequipa et de Moquegua. Parmi ceux-ci figure la centrale solaire de Hanaqpampa, développée par ENGIE à Moquegua : sa mise en service est prévue en 2026 et sa capacité devrait atteindre 300 MW.

Les entreprises françaises accompagnent le Pérou dans sa transition énergétique. Engie est un acteur clef dans le secteur : l'entreprise exploite notamment la centrale solaire d'Intipampa, dans le sud du pays, et a procédé à son extension, qui devrait augmenter la capacité solaire installée de +51,7 MW. À l'issue du projet, la capacité solaire totale du projet sera de 91,7 MW. EDF a quant à elle orienté sa stratégie sur le développement décentralisé de l'énergie solaire, essentiel pour l'électrification rurale. À travers *Amazonas Energía Solar*, l'entreprise exploite déjà des centrales en Amazonie et vise dix centrales en exploitation d'ici la fin 2026, au bénéfice de plus de 100 000 Péruviens dans des zones isolées.

Bolivie

Rodrigo Paz Pereira est élu président et promet « le capitalisme pour tous ».

Rodrigo Paz Pereira a été élu Président de la République le 19 octobre, recueillant 54,6 % des voix. **Le candidat de centre droit avait fait du « capitalisme pour tous » sa promesse de campagne, après 20 ans de pouvoir du mouvement socialiste MAS.** Son programme comprend notamment une suppression des subventions au carburant, un accès au crédit facilité et le passage à un régime de change semi-flottant afin d'affronter la crise économique et budgétaire que connaît actuellement le pays.

Le président nouvellement élu a assuré que la provision de combustibles sera assurée dès le 8 novembre, jour de sa prise de fonctions, notamment grâce à une négociation avec les États-Unis, le Brésil, l'Argentine et le Paraguay. Un système d'achats avec paiements différés sera mis en place, permettant de réduire temporairement la pression financière sur l'État.

La Bolivie entre officiellement en récession après le rebasage du PIB.

L'institut national des statistiques (INE) a actualisé ses statistiques, 2017 devenant la nouvelle année de base (contre 1990 auparavant). **Cette actualisation révèle que la Bolivie est en récession : en 2024, le PIB s'est contracté de -1,12 %** (au lieu de +0,73 % estimé avec la base 1990) et le S1 2025 affiche un recul de -2,4 % de l'activité économique.

Le rebasage montre également que la chute de 2020 a été bien plus profonde (-12,7 % contre -8,7 % estimés précédemment) et que les taux de croissance depuis 2018 avaient été surestimés. Selon les économistes, ces données confirment une stagnation prolongée et reflètent une réalité économique plus fragile qu'annoncé jusque-là, malgré le discours officiel sur la stabilité.

Colombie

Les remesas en bonne voie de dépasser le record de 2024, malgré la future taxe étasunienne.

À la fin août 2025, les transferts de fonds des migrants (remesas) ont totalisé 8,7 Md\$, soit près de ¾ du record établi pour l'intégralité de l'année 2024. Déjà historiques en 2024 (11,8 Md\$ soit 3,3 % du PIB), elles dépassent désormais les revenus issus des exportations de pétrole.

Selon la Banque centrale, les Etats-Unis ont représenté 53 % des envois en 2024, suivis de l'Espagne (16 %), et du Chili (4 %). Ces transferts couvrent essentiellement des besoins de base (ANIF : Centre des études économiques de la Colombie) et, selon le DANE (l'institut des statistiques colombien), ont représenté 3,9 % de la consommation des ménages en 2023.

Une étude d'Iupana et Paymentology souligne cinq moteurs de cette dynamique : digitalisation, transparence, usage hybride des canaux, rapidité et faibles coûts. 78 % des remesas arrivent en moins de 24h et 81 % sont soumises à des commissions inférieures à 5 %.

Le Congrès étasunien a approuvé sa loi « One Big Beautiful Bill » taxant les remesas à hauteur de 1% : la mesure entrera en vigueur le 31 décembre prochain et devrait représenter une perte de 360 M\$ pour les foyers colombiens.

L'activité économique poursuit sa dynamique, malgré un ralentissement en août.

Selon l'institut des statistiques colombien (DANE), l'indice de suivi de l'économie (ISE) aurait augmenté de +2 % en g.a. en août 2025.

Malgré le ralentissement face au mois de juillet (+4,3 % en g.a), il s'agit du 14^e mois consécutif de croissance de l'ISE, signe du dynamisme économique colombien.

La croissance économique est tirée par le secteur tertiaire (+3,3 % en g.a en août 2025), et plus particulièrement par le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration (+5,8 % en g.a). En revanche le secteur primaire (agriculture, mines, pêche) se contracte de -2 % en g.a. sur le mois, tout comme le secteur secondaire (industrie, construction) en baisse de -0,6 % en g.a.

Selon Valentina Guio, économiste chez Scotiabank, le ralentissement actuel laisse peu de marge à la Banque centrale pour réduire son taux d'intérêt directeur, qui devrait rester proche de 9,25 % jusqu'à la fin de 2025.

Le gouvernement présente un projet de décret pour fixer les prix de l'électricité en fonction des aléas climatiques.

Le 17 octobre dernier, le Ministère des Mines et de l'Énergie a présenté un décret visant à stabiliser les variations du prix de l'électricité, notamment pendant les périodes de sécheresse. Ce texte, qui complète un décret, confie à la CREG (Commission de Régulation de l'Énergie et du Gaz) un délai de trois mois pour définir les ajustements nécessaires.

Le décret prévoit une modification de la répartition des volumes d'énergie vendus par les producteurs hydroélectriques, qui devront désormais commercialiser 95 % de leur production à travers des contrats de long terme (à prix fixes).

Cette mesure réduit les volumes d'énergie disponibles pour les transactions sur le marché *spot*, où les prix sont déterminés heure par heure en fonction de l'offre et de la demande.

Selon l'Université de los Andes et le syndicat du patronat Andeg, cela entraînerait une augmentation du prix *spot* à court terme en raison d'une contraction de l'offre sur ce segment du marché. Ces derniers préviennent également que les entreprises risquent de renégocier à la hausse le prix dans les contrats,

pour honorer leurs obligations lorsque qu'elles devront acheter de l'énergie au prix fort en cas de pénurie. A terme, cela risque donc d'augmenter également le prix sur le marché des contrats.

Selon les autorités, ce mécanisme vise à limiter la volatilité des prix sur le marché *spot*, les contrats de long terme offrant une plus grande stabilité tarifaire face aux aléas climatiques tels que le phénomène *El Niño*.

D. Trump suspend l'aide bilatérale à la Colombie et menace d'augmenter les droits de douane.

Le 19 octobre dernier, le président Trump a annoncé la suspension de toute l'aide bilatérale à la Colombie en invoquant « l'échec du gouvernement Petro pour endiguer la production de drogue ». L'aide bilatérale est estimée à 210 M\$ pour 2025 (contre 580 M\$ en 2024 et 740 M\$ en 2023). Les États-Unis avaient déjà décertifié la Colombie estimant « insuffisante la lutte contre la production et le trafic de drogue (cf. [Focus de la 38^e semaine](#)).

Le président Trump a également annoncé relever les droits de douane (actuellement à 10 %), sans en préciser la mesure. Pour rappel, les États-Unis sont le 1^{er} client de la Colombie (29 % du total des exportations en 2024), avec une dépendance particulière des secteurs des fleurs, du café et des pierres précieuses.

Pour l'heure, aucune mesure concrète n'a été prise et des négociations diplomatiques sont en cours. Le président Petro a rappelé son ambassadeur pour consultations et s'est entretenu avec John McNamara, chargée d'affaires des États-Unis en Colombie. Il a réitéré l'engagement des autorités à élargir le programme de substitution des cultures illicites et a défendu son bilan en soulignant que les saisies de cocaïne avaient atteint un niveau record sous son mandat (884 tonnes en 2024 ; +19 % en g.a).

En août, les importations continuent de croître, poussant à la hausse le déficit commercial.

Les importations colombiennes ont représenté 5,8 Md\$ en août 2025, en hausse de +5,7% en g.a. Les importations sont portées par la consommation des ménages (+23,5% d'importations liées à la consommation) et les biens durables (+50%). L'appréciation du Peso Colombien (COP) depuis le début de l'année (11%) a appuyé les importations, déjà naturellement stimulée par la relance de la croissance colombienne.

Sous l'effet de la hausse des importations, le déficit commercial a atteint -1,7 Md\$ en août (-10,6 Md\$ entre janvier et août). Le déficit a ainsi augmenté de 54% par rapport à janvier-août 2024, où il s'établissant à -6,9 Md\$. Néanmoins, le déficit de la balance courante reste stable par rapport à 2024, grâce au dynamisme des remesas (cf. brève supra)

Indicateurs	Variation hebd.	Variation en g.a.	Ce jour
Bourse (COLCAP)	0,0%	44,2%	1925
Change USD/COP	2,0%	-10,3%	3883
Change EUR/COP	1,1%	-3,5%	4506
Prix du baril (Brent, USD)	7,3%	-13,4%	65,77

Équateur

La réforme du code monétaire et financier modernise le système financier.

La réforme du Code monétaire et financier, entrée en vigueur le 14 octobre, prévoit la modernisation du cadre régissant le système financier équatorien. Elle prévoit la fusion des deux organes de supervision en une entité unique, la *Junta de Política y Regulación Financiera y Monetaria*, chargée d'unifier les décisions de politique monétaire et prudentielle. Les coopératives d'épargne et de crédit pourront désormais se transformer volontairement en banques, sous réserve de

l'autorisation de la *Junta*, ouvrant la voie à une plus grande consolidation du secteur.

La loi élargit le champ d'action des bureaux de crédit, qui pourront intégrer des données fiscales, de services publics ou de marchés de capitaux pour améliorer la notation des emprunteurs. Elle confirme la remise de dettes, annoncée par le Président, jusqu'à 10 000\$, sur les créances octroyées par les banques publiques et les établissements publics en liquidation.

L'Équateur étend son dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent.

L'Unité d'analyse financière et économique (UAFE) a élargi la liste des entités soumises à déclaration obligatoire, incluant désormais les mouvements politiques provinciaux, les caisses d'épargne, les banques communautaires, les fondations nationales et le secteur des assurances. Ces acteurs doivent désormais signaler à la UAFE toute opération inhabituelle ou suspecte afin de renforcer la détection du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme.

Cette réforme vise à consolider la culture de la transparence et à étendre la couverture du contrôle financier. Le blanchiment d'actifs est estimé par des analystes indépendants à 6% du PIB, soit environ 6 Md\$ par an.

Guyana

Le Guyana atteint une production record de pétrole, à 740 000 bpj.

La production totale de pétrole du bloc *Stabroek* a atteint 740 000 barils de pétrole par jour en septembre. Le démarrage du projet *Yellowtail* explique cette hausse, avec son premier baril produit le 8 août dernier. *Yellowtail* est le 4^e projet *offshore* du pays, après *Liza 1*, *Liza 2* et *Payara*, opérés par ExxonMobil, Hess (récemment racheté par Chevron) et CNOOC (Chine).

Pérou

L'emploi formel consolide sa croissance.

Selon la Banque centrale (BCRP), l'emploi formel au Pérou a maintenu sa tendance positive en août, enregistrant une croissance de 5,2 % en g.a. Avec ce résultat, le pays accumule 17 mois consécutifs d'expansion de la création d'emplois formels. Selon le rapport, cette progression s'est traduite par la création de 304 000 nouveaux emplois au cours du mois d'août. Les secteurs de l'agriculture, des services et du commerce ont été ceux qui ont créé le plus d'emplois au cours du mois.

Cette croissance de l'emploi formel est d'autant plus significative que seuls 29 % de la population active occupait un emploi formel en 2024. Le chômage augmente toutefois : de mai à juillet, l'indicateur est passé à 6,1 % (+0,1 pp) alors qu'il avait maintenu une tendance à la baisse et permis de retrouver les niveaux d'emploi d'avant la crise de la COVID-19.

La dette publique pourrait atteindre 70 % du PIB dans dix ans.

Le Conseil budgétaire (commission autonome et technique du secteur public, dont le but est de renforcer la transparence des finances publiques) a alerté sur le fait que, depuis 2021, le Congrès a approuvé 229 lois ayant un impact budgétaire négatif, ce qui pourrait faire grimper les dépenses publiques à des niveaux importants en comparaison historique. L'adoption et la mise en œuvre de ces lois et initiatives législatives **pourraient porter la dette publique du Pérou à des niveaux historiquement élevés, atteignant 70 % du PIB à l'horizon 10 ans, contre 32,7 % en 2024** et bien au-dessus de la limite transitoire de 38 % fixée par la règle budgétaire.

De même, en septembre, le déficit budgétaire cumulé au cours des 12 derniers mois s'élevait

à 8,2 Md\$, soit 2,4 % du PIB. Ce niveau est très similaire à celui d'août, ce qui montre la difficulté du gouvernement à réduire le déficit à 2,2 % du PIB prévus par la règle budgétaire.

Si cet objectif n'est pas atteint, le Pérou accumulerait trois années consécutives en violation de la règle budgétaire, qui vise à garantir la viabilité des comptes publics et à éviter un endettement excessif. En outre, le plafond de déficit baissera de nouveau en 2026, à 1,8 % du PIB.

Suriname

TotalÉnergies annonce que son projet au bloc 58 est avancé à 23 %.

Une délégation de TotalÉnergies s'est entretenue avec la présidente Simons au sujet de l'avancement du projet GranMorgu dans le bloc 58. Ce projet est, à l'heure, actuelle, avancé de 23 %, en respect de l'échéancier et du budget prévisionnels. Deux ports surinamais sont impliqués dans les travaux ainsi que des entreprises locales.

TotalÉnergies va investir 10,5 Md\$ dans ce premier projet offshore du pays, qui devraient atteindre une capacité de production de 220 000 barils/jour d'ici 2028. Les réserves sont estimées à près de 760 M de barils.

Venezuela

Le Bolivar (VES) continue de se déprécier face au Dollar (USD).

Le taux de change officiel, au 22 octobre 2025, a atteint 210 VES/USD : la dépréciation annuelle cumulée est de 304 % (53 VES/USD au 2 janvier) et de 437 % en glissement annuel (39 VES/USD au 22 octobre 2024).

Les exportations de charbon sont estimées à 10 millions de tonnes en 2025.

En 2018, le charbon a été déclaré comme minerai stratégique par les autorités, permettant la création de la société Carboturven, exportatrice de charbon, et dont 55 % du capital appartient à l'entreprise

turque Glenmore Proje Insaat SA et 45 % à la société publique vénézuélienne *Carbones del Zulia*. Après six années d'inactivité, Carboturven a finalement initialisé ses opérations en 2024, dans les mines *Paso Diablo* et *Mina Norte* dans l'État du Zulia. L'entreprise estime qu'elle exportera 10 M de tonnes de charbon sur l'année 2025.

Aide-mémoire : indicateurs macroéconomiques

	Population (M)	PIB à prix courants (Md USD)	PIB/hab. à prix courants (M USD)	Croissance du PIB (% du PIB)		Compte courant (% du PIB)	Dette publique brute (% du PIB)	IDH (rang mondial)		Inflation (%)
	2025 p.	2025 p.	2025 p.	2024	2025 p.	2025 p.	2025 p.	2023	Variation par rapport à 2022	Variation en fin de période, 2025 p.
Bolivie	12,4	56,3	4,5	1,3	1,1	-2,5	92,4	108	+5	15,6
Colombie	53,1	427,8	8,1	1,7	2,4	-2,3	59,7	83	+2	4,1
Equateur	18,1	125,7	6,9	-2,0	1,7	3,4	55,0 (2024)	88	+1	3,4
Guyana	0,8	25,8	32,3	43,6	10,3	8,9	27,7	89	+6	4,2
Pérou	34,4	303,3	8,8	3,3	2,8	1,7	33,7	79	0	2,0
Suriname	0,7	4,5	6,9	3,0	3,2	-34,0	86,6	114	+2	7,4
Venezuela	26,7	108,5	4,1	5,3	-4,0	0	164,2 (2024)	121	0	254,4
Argentine	47,6	683,5	14,4	-1,7	5,5	-0,4	73,1	47	0	20,0
Brésil	213,4	2 126,0	10,0	3,4	2,0	-2,3	92,0	84	+2	5,3
Chili	20,2	343,9	17,0	2,6	2,0	-2,0	43,0	45	0	3,9
Mexique	133,4	1 692,6	12,7	1,5	-0,3	-0,5	60,7	81	+3	3,4

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique Régional de Bogota.

jacques.robin@dgtresor.gouv.fr, sebastien.andrieux@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : Constance ANDRIEU, Justine BULTEL, Xavier FOUVET, Maxence MERLE, Jacques ROBIN, Victoria SEIGNEZ.

[Abonnez-vous en cliquant sur ce lien](#)